

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT NO 2020-07**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussignée greffière de la municipalité, QUE :

Le 18 février 2020, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 2020-07 modifiant le Règlement n° 1832 concernant la tarification municipale, pour les biens, activités et services.

L'original de ce règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière